

# COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 12 avril 2018

Membres en exercice: 09  
Présents : 09  
Votants : 09

L'an deux mille dix-huit, et le 12 Avril à 20h30, le conseil municipal de la commune de Saint André de Cruzieres dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Manuel GARRIDO, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 09/04/2018

Date d'affichage : 09/04/2018

**Présents :** Jean-Manuel GARRIDO, Jean-Claude ESPERANDIEU, DUMAS Robert, LAHACHE Joël, Evelyne PEREZ, ESCHBACH François, Gérard DELROT, Bénédicte THOULOZE, Didier CHALOIN.

**Secrétaire de séance :** Gérard DELROT est désigné comme secrétaire de séance.

**Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 07 Mars 2018 à l'unanimité des membres présents.**

### ORDRE DU JOUR

- 1- Vote des 3 taxes
- 2- Vote du Budget Principal 2018
- 3- Vote du Budget Annexe Lotissement 2018
- 4- Modification des statuts de la Communauté de Communes - Compétence GEMAPI -
- 5- Convention de gestion "assurance des risques statutaires" avec le Centre de Gestion
- 6- Demande d'adhésion de Communes et Syndicat de Rivières au Syndicat Mixte des Inforoutes
- 7- Convention avec le SDE07 - Economie d'Energie –

#### 1- Vote des 3 taxes

Considérant le produit fiscal attendu nécessaire à l'équilibre du budget, il propose de maintenir pour 2018 les taux au même niveau que ceux de 2017.

Taxe d'habitation..... 22,87 %

Taxe foncière sur le bâti.....16,25 %

Taxe foncière sur le non bâti.....74,27 %

**Vote Pour à l'unanimité.**

#### 2- Vote du Budget Principal 2018

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le contenu du Budget en détaillant les orientations principales en fonctionnement et en investissement.

	DEPENSES	RECETTE
FONCTIONNEMENT	572 368,96 €	572 368,96 €
INVESTISSEMENT	665 785,64 € (+ 185 795,36 € de RAR)	813 620,55 € (+ 37 960,45 € de RAR)
TOTAL Investissement	851 581,00 €	851 581,00 €
TOTAL	1 423 949,96 €	1 423 949,96 €

**RAR = Reste à Réaliser de l'exercice 2017**

**Vote Pour à l'unanimité**

### 3- Vote du Budget Annexe Lotissement 2018

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le contenu du Budget Annexe Lotissement

	DEPENSES	RECETTE
FONCTIONNEMENT	100 000 €	100 000 €
INVESTISSEMENT	100 000 €	100 000 €
TOTAL	200 000 €	200 000 €

**Vote Pour 8, Contre 1 (Didier CHALOIN), Abstention 0**

### 4- Modification des statuts de la Communauté de Communes - Compétence GEMAPI -

Monsieur le Maire fait part de la saisine du Président de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes relative à la modification des statuts en adéquation avec la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) engagée par délibération du conseil communautaire N° 2018-2-2 en date du 26 Février 2018.

Il donne lecture de cette délibération et des statuts de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

**Vote Pour 4 (Jean-Manuel GARRIDO, Jean-Claude ESPERANDIEU, LAHACHE Joël, Evelyne PEREZ), Contre 4 (DUMAS Robert, ESCHBACH François, Bénédicte THOULOZE, Didier CHALOIN) Abstention 1 (Gérard DELROT)**

### 5- Convention de gestion "assurance des risques statutaires" avec le Centre de Gestion

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de signer la convention de gestion « assurance des risques statutaires » validée par délibération du 25 octobre 2017 car juridiquement le financement de cette mission en raison de son caractère facultatif, ne peut intervenir sur la cotisation obligatoire versée par l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au CDG 07.

**Vote Pour à l'unanimité**

### 6- Demande d'adhésion de Communes et Syndicat de Rivières au Syndicat Mixte des Inforoutes

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal les demandes d'adhésion au SM des Inforoutes de l'Ardèche, approuvées par le Comité Syndical au cours de ces dernières séances :

#### **Adhésions de communes à titre isolé :**

- Lavilledieu, Margès, Erôme, Cornas.

#### **Adhésion d'un syndicat :**

- Syndicat des Trois Rivières.

**Vote Pour à l'unanimité**

### 7- Convention avec le SDE07 - Economie d'Energie –

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que notre commune fait partie du territoire précité des Cévennes d'Ardèche. A ce titre, nous bénéficions d'un programme de financement spécifique pour les travaux de rénovation des bâtiments tertiaires de plus de deux ans.

La collectivité a déposé un dossier de subvention pour le renouvellement de menuiserie à la bibliothèque et la salle psychomotricité. Pour cela, il faut signer une convention avec le SDE 07 dans le cadre des TEPC.

**Vote Pour à l'unanimité**

**L'ordre du jour étant épuisé,  
Levée de séance à 22h30**